

Asbestos, le 1^{er} juillet 2009.

Lettre d'opinion présentée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) concernant le Projet de restauration du lac des Trois-Lacs dans les MRC d'Arthabaska et des Sources.

Je transmets cet avis au BAPE à titre de résidant des Trois-Lacs. J'habite dans le secteur Larochelle depuis bientôt vingt-cinq années, d'où mon intérêt bien évident à titre d'utilisateur et d'observateur du plan d'eau.

Un lac bien mal en point

Je ne suis pas le premier à le dire certes, mais le lac est fort mal en point. Je me méfie un peu des analyses scientifiques tentant de mesurer les taux de recouvrement d'herbages des Trois-Lacs. Aux études scientifiques, toujours en retard de quelques années et sujettes à de multiples variables, je propose un regard empirique (basé sur l'expérience) très simple à valider par tous les résidants des Trois-Lacs. Si, comme l'a mentionné à juste titre un résidant aux abords du 2^{ème} lac, la densité des herbiers a augmenté, la **quantité** des herbiers et leur **envahissement** de la superficie du troisième lac ont quant à elles facilement doublé au cours des sept ou huit dernières années, le troisième lac offrant généralement des profondeurs beaucoup plus progressives et donc moins subites que le 2^{ème} lac.

Beaucoup de travail a été accompli dans le bassin versant comme il a été longuement démontré lors des audiences du 9 et 10 juin dernier. Il est vrai malgré tout que les interventions tant préventives que curatives arrivent tardivement, mais je peux vous dire, pour avoir déjà fait partie du conseil municipal des Trois-Lacs et de l'association des propriétaires riverains, que la mobilisation de tous les acteurs et que le « momentum »

actuel sont particulièrement difficiles à créer. Ici comme ailleurs, il a fallu malheureusement frapper le mur avant de comprendre la nécessité d'agir.

Un traitement curatif nécessaire

Par analogie au domaine de la santé où j'œuvrais, aucun système de santé ne dirait au patient qui souffre d'un cancer de retourner chez lui en modifiant ses habitudes de vie. Il faut retirer, sinon traiter la tumeur, surveiller l'évolution de la maladie et agir parallèlement sur les habitudes de vie. N'investir que sur le bassin versant des Trois-Lacs comme le propose un opposant au projet en particulier, équivaudrait à se contenter de dire au patient atteint de changer son alimentation et de faire de l'exercice.

Des audiences publiques tout de même fructueuses

J'étais de ceux qui étaient très déçus d'apprendre qu'il fallait s'astreindre à des audiences publiques sur le projet. L'exercice n'aura quand même pas été vain en ce qui me concerne. Il nous aura permis d'approfondir collectivement notre réflexion sur les actions à poser, de développer une meilleure connaissance de notre lac, de même que des tenants et aboutissants du projet de restauration de la Régie intermunicipale et de nous ouvrir aux points de vue enrichissants des opposants. Au risque de paraître « têteux », je veux saluer au passage la rigueur, l'ouverture, la générosité et la disponibilité du commissaire responsable, M. Samak.

Une récurrence bien possible

Pour poursuivre mon analogie avec le domaine de la santé, cette meilleure connaissance du plan d'eau nous fait encore mieux réaliser les risques de rechute du patient. La faible profondeur du lac, les nutriments et sédiments transportés par le bassin versant malgré tous les efforts qui se poursuivent, la colonne de lumière dégagée par l'enlèvement des plantes, le réchauffement du plan d'eau et les boutures générées par la circulation des bateaux moteurs, nous laissent en effet présager un retour des herbiers à plus ou moins

longue échéance. Devons-nous pour autant nous résoudre à nous limiter à des soins palliatifs? Je ne crois pas. Les experts présents aux audiences sont heureusement unanimes à croire qu'il est trop tôt pour parler d'état d'eutrophisation des Trois-Lacs.

Le suivi du projet doit être partie prenante du projet de dragage

Pour éviter de donner un coup d'épée dans l'eau (l'expression n'aura jamais été aussi bien choisie), il faut donc immédiatement prévoir un mécanisme à la fois souple et rigoureux du suivi et d'entretien du dragage. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas d'obtenir carte blanche pour faire n'importe quoi, n'importe quand et n'importe où. Avec un peu de bonne volonté, il m'apparaît relativement aisé de baliser un suivi et une reprise préventive du dragage, ces balises pouvant être :

- S'en tenir strictement aux zones déjà ciblées;
- S'assurer que les mesures d'impacts ne révèlent aucun problème indésirable;
- S'assurer du succès des mesures d'atténuation;
- Convenir en table de concertation d'un certain nombre de paramètres et d'indices de récurrence;
- Agir sous la stricte autorisation et supervision des représentants des Ministères provinciaux et fédéral déjà présents.

Pareilles opérations de suivi et d'entretien du dragage pourraient s'avérer beaucoup moins coûteuse si elles sont effectuées en temps opportun et dans le respect de la capacité de payer des supporteurs du projet. Balisées de la sorte, elles assureraient simplement le suivi d'une intervention déjà bien analysée et comprise de tous et chacun.

En conclusion

Pour paraphraser M. Samak, est-il «DÉRAISONNABLE» de croire qu'un certain assouplissement des structures en place mette, comme le dit Henry Mintzberg, la structure au service de l'organisation plutôt que l'inverse et donc de penser qu'une telle suggestion de suivi et d'entretien du dragage soit partie prenante de l'autorisation du

BAPE? Je serais personnellement plus à l'aise avec une telle recommandation, renonçant pour ma part à l'abaissement de la pointe de sable qui pourrait, selon les experts, assécher une partie de la rive du 2^{ème} lac riche en diversité de plantes et d'oiseaux. Dans ma compréhension, cette intervention sur la pointe vise notamment à faciliter la circulation des bateaux, alors qu'il nous faudra résolument contrôler drastiquement les forces des moteurs à essence, sinon les bannir complètement, si l'on veut être cohérent avec notre volonté de sauver les Trois-Lacs.

Merci de votre attention.

Document rédigé par :

Jean-Guy Nadeau